

Les activités physiques à l'école maternelle

SOLANGE SANCHIS



PS • MS • GS

Nouvelle édition conforme aux programmes 2008

RETZ

www.editions-retz.com

9 bis, rue Abel Hovelacque

75013 Paris

Je dédie ce livre à mon cher collègue Jean-Pierre Amouroux,
conseiller pédagogique d'éducation physique,
qui m'a permis d'utiliser sa documentation.
Qu'il trouve, ici, avec mes remerciements,
l'assurance de mon amitié.

Sommaire

Introduction	7
--------------------	---

Première partie Agir et s'exprimer avec son corps

Chapitre 1 • Concevoir un contenu	13
• Organisation matérielle	16
Identifier le matériel	16
Recenser les lieux	16
• Organisation pédagogique	17
La programmation annuelle	17
Les unités d'apprentissage	24
Exemple d'unités d'apprentissage	27
Chapitre 2 • Préparer les séances	33
Chapitre 3 • Animer les séances	39
Chapitre 4 • Évaluer	43

Deuxième partie

Les fiches pratiques

Chapitre 5 • Compétence 1 : développer ses capacités motrices fondamentales	51
• Courses	53
Courir pour poursuivre, pour échapper	53
Courir plus vite que l'autre	55
Courir plus vite que les autres, par équipes	56
Courir pour transmettre	58
Courir longtemps	59
• Sauts	60
Jouer à sauter	60
Sauter haut	63
Sauter loin	66
• Lancers	68
Jouer à lancer	68
Lancers d'adresse	69
Lancer loin	73
Chapitre 6 • Compétence 2 : adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ...	75
• Se déplacer de façons variées et acrobatiques	77
Se traîner, s'appuyer	78
Se déplacer en équilibre, franchir des vides	80
Grimper, sauter en bas	82
Tourner, rouler, se renverser, voler	83
Franchir	86
• Se déplacer en équilibre sur des engins roulants	87
Jouer à se déplacer	88
Faire la course	91
Les patins à roulettes et les rollers	92

• Activités aquatiques	94
Jouer dans l'eau	95
S'allonger dans l'eau	97
Sauter dans l'eau	98
S'immerger, agir sous l'eau	99
Utiliser les bras et les jambes pour avancer	100
• Orientation	101
Se situer dans un milieu aménagé	101
Suivre un itinéraire, décoder un parcours	104
Organiser un parcours, inventer un codage	109
• Escalade	110
Jouer à grimper	111
Se déplacer de plus en plus haut	112

Chapitre 7 • Compétence 3 : coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement	117
• Jeux d'opposition	119
Jouer à toucher, à saisir	119
Lutter : tirer, pousser	122
Combattre, déséquilibrer	124
Immobiliser au sol	125
• Jeux collectifs sans ballon	126
Se repérer, esquiver, se faufiler	126
Gagner, conquérir du terrain	129
Défier l'adversaire, échapper, poursuivre	130
• Jeux collectifs avec ballons	132
Manipuler des ballons	133
Lancer, renvoyer	134
Viser, toucher la cible	135
Marquer, se démarquer	136
• Jeux de crosses et de raquettes	139
Jeux de crosses	140
Jeux de raquettes	142

Chapitre 8 • Compétence 4 : réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive	145
• Mime, expression corporelle, éducation rythmique	147
Mimer	148
Mimer une histoire	149
Se déplacer sur des rythmes	150
• Danse	152
Danser sur des musiques rythmées	153
Danser sur des musiques descriptives	154
Danser des rondes et des jeux	155
Rondes	155
Jeux dansés	161
• Acrosport	167
S'équilibrer de façon durable	168
Prendre conscience des différentes possibilités d'appuis	173
Maîtriser son corps pour construire avec l'autre	178
• Jonglerie	182
Lancer et rattraper, seul	183
Lâcher et rattraper, à deux	185
Lancer, stopper et renvoyer à deux	186
Conclusion	189

Introduction

Cinq domaines sont définis comme **essentiels** au développement de l'enfant par les Instructions officielles pour l'école maternelle.

C'est dans le troisième domaine, « **Agir et s'exprimer avec son corps** » que sont présentées les activités motrices, support important de construction des apprentissages. Elles appartiennent au socle commun des connaissances et des compétences défini par le décret du 11 juillet 2006.

En effet, permettre à l'enfant de vivre toutes sortes d'expériences motrices dans diverses activités physiques, c'est l'amener à un **développement moteur, intellectuel et affectif harmonieux**.

C'est favoriser ses **progrès**, révéler ses **aptitudes** et faciliter ses acquisitions de **connaissances** et de **savoir-faire**.

D'un point de vue plus spécifique, c'est aussi aider à son **développement organique**, développer ses **habiletés motrices**, affiner ses **perceptions** et lui permettre de mettre en œuvre ses capacités **d'action et d'adaptation**.

C'est également lui faire découvrir **son corps** comme moyen **d'expression et de communication**.

De plus, l'éducation physique facilite sa **socialisation et son autonomie**. Elle lui permet d'exercer des responsabilités, de respecter des règles et d'apprendre à se maîtriser dans des **situations de risque** ou dans ses **relations avec les autres**.

Par ailleurs, elle l'engage à **partager des savoirs** avec les autres champs

disciplinaires : stratégies d'apprentissage, maîtrise de la langue orale et écrite, écriture, éducation civique, mathématiques...

Enfin, elle lui donne des connaissances pour appréhender la **dimension culturelle du sport**.

La mise en place par l'enseignant de situations d'activités, rigoureusement **programmées** dans l'année, selon des **unités d'apprentissage** de quatre à six ou huit séances, permet à l'enfant de construire un « répertoire moteur de base composé d'actions motrices fondamentales ». Ces actions sont les assises de tous les gestes. Elles se retrouvent dans toutes les activités physiques, sportives et artistiques.

Dans les **unités d'apprentissage**, l'enfant pratique, tour à tour :

- les **locomotions ou déplacements** (marcher, courir, sauter, grimper, rouler, glisser...);
- les **manipulations** (saisir, agiter, tirer, pousser...);
- les **équilibres** (agir dans un environnement physique incertain, se renverser, se balancer, piloter des engins...);
- les **projections et réceptions d'objets, les activités d'opposition et de coopération** (lancer, recevoir, jeux d'adresse et de force, lutte, jeux de poursuites...);
- les **activités de danse et d'expression corporelle**.

L'enseignant, conscient que l'éducation physique est bien une **discipline scolaire d'enseignement**, organise des activités les plus variées possible, en tenant compte des **connaissances** et des **compétences** qu'il souhaite voir acquérir par ses élèves. Il est intéressant de constater que les compétences relatives aux activités corporelles définies par les Instructions officielles sont identiques pour les trois cycles, à des niveaux de maîtrise différents et dans des activités différentes. On cerne bien là l'importance de la continuité et de la progression dans le parcours d'apprentissage de l'élève.